

Séance du Conseil Communal du 10 février 2021

Convocation et annonce du 4 février 2021

Présents : ZOVILE-BRAQUET Marion (CSV), bourgmestre, SCHILTZ Fernand (LSAP), échevin, JUNGBLUT Tom (CSV), échevin, EIFES Guy (DP), DI GENOVA Jean-Pierre (CSV), SCHMITZ Jean-Pierre (CSV), LAKAFF Laurent (CSV), ARRENSDORFF Jean-Jacques (Déi Gréng), WOLTER Laurence (Déi Gréng), WEYMERSKIRCH Patrick (LSAP), conseillers communaux, TAZIAUX Tim, secrétaire communal f. f., REIFFERS Cindy, rédactrice du rapport

Excusé : LORENT Guy (DP)

1. Définition du lieu de la réunion du conseil communal

Le conseil communal décide à l'unanimité des voix de définir le Centre culturel de Moutfort comme lieu de cette séance du conseil communal.

2. Information relative à la démission d'un conseiller communal

Madame la Bourgmestre informe de la démission du conseiller communal Claude Schmit qui ne peut plus assumer sa fonction en raison de son déménagement dans une autre commune. Elle le remercie pour sa collaboration constructive.

3. Actualisation du tableau de préséance du conseil communal

Le tableau de préséance est actualisé à la suite de l'arrivée de Laurence Wolter au conseil communal pour le parti « Déi Gréng ».

Ce document sera une nouvelle fois actualisé lors du prochain conseil communal en raison de l'arrivée d'un membre du parti « DP ».

Le conseil communal approuve le tableau de préséance à l'unanimité.

4. Décision de principe relative à la planification et à l'exécution d'un complexe résidentiel à Contern : cahier des charges spécial avec devis et procédure d'appel d'offres

Le conseil communal accepte à l'unanimité que le collège échevinal poursuive ses travaux sur le projet de complexe résidentiel à Contern. Ce projet présenté par la société de conseil MC Luxembourg consiste en la construction de cinq immeubles abordables à « Contern Sud » qui peuvent être achetés sous certaines conditions à partir de 450 000 €.

5. Personnel communal

Huis clos

6. Création d'un poste – Salarié(e) à tâche intellectuelle

Le conseil communal décide à l'unanimité des voix la création d'un poste de salarié(e) à tâche intellectuelle. Cette personne devra diriger les travailleurs et servir d'intermédiaire entre le chef du service technique et l'atelier.

7. Approbation de la convention d'exécution et du projet d'exécution du PAP Kinert à Moutfort

Le conseil communal accepte la convention d'exécution et le projet d'exécution du PAP Kinert à Moutfort à 8 voix pour et 2 abstentions (Jean-Jacques Arrensdorff et Laurence Wolter). Il s'agit d'un terrain d'environ 68 ares sur lequel 14 maisons doivent être construites.

8. Approbation de la résiliation d'un bail portant sur des bureaux situés à Contern, 24, rue Edmond Reuter, et conclu avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Le conseil communal approuve à l'unanimité la résiliation du bail portant sur des bureaux situés à Contern, 24, rue Edmond Reuter, et conclu avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Le collège échevinal aimerait libérer les locaux le plus rapidement possible pour la location.

9. Approbation de la résiliation d'un bail portant sur des bureaux situés à Contern, 24, rue Edmond Reuter, et conclu avec l'exploitante d'un cabinet de physiothérapie

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver la résiliation du bail portant sur des bureaux situés à Contern, 24, rue Edmond Reuter, et conclu avec Madame Nathalie Mangen, l'exploitante d'un cabinet de physiothérapie. Le collège échevinal envisage d'utiliser ces locaux à l'avenir pour la commune.

10. Approbation d'une convention avec la commune de Weiler-la-Tour concernant le projet « Mais kappen »

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver la convention conclue avec la commune de Weiler-la Tour concernant le projet « Mais kappen » (désherbage mécanique). Cette convention prévoit d'étendre l'utilisation de la herse étrille de la commune de Contern au territoire de la commune de Weiler-la-Tour. Avec l'initiative du collège échevinal de soutenir ce projet de 2019-2020, la commune de Contern endosse un rôle de précurseur dans la zone de protection des eaux « Syrdall ».

Jean-Jacques Arrensdorff applaudit le principe de cette gestion durable des champs et aurait souhaité la création par le SIAS (Syndicat intercommunal pour l'assainissement du bassin hydrographique de la Syre) d'un projet intercommunal dans ce contexte.

11. Approbation d'une convention avec Post Luxembourg concernant une station PackUp

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver une convention avec Post Luxembourg concernant une station PackUp. Ce service au citoyen permet d'enlever les colis commandés plus près de chez lui.

12. Approbation d'un dossier relatif à la vente de terrain à Moutfort

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le dossier relatif à la vente de terrain à Moutfort. Il s'agit d'un terrain situé à la rue d'Oetrange, d'une superficie de 1,42 are, vendu au prix de 50 000 € à Monsieur Armand Joseph TILGES.

13. Approbation d'un règlement de circulation – rue des Prés – modification à durée déterminée

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver une modification à durée déterminée du règlement de circulation de la rue des Prés. Cette modification est nécessaire à cause de travaux sur le réseau d'eau.

14. Confirmation de modifications dans le règlement de circulation de la commune de Contern – modifications à durée déterminée

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver des modifications à durée déterminée dans le règlement de circulation.

15. Approbation de plusieurs démissions d'un membre de diverses commissions

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver les démissions de Claude Schmit de diverses commissions.

16. Subsidés aux associations – ajout de l'USMM

Le conseil communal décide à l'unanimité de verser à l'USMM (Union sportive Moutfort-Medingen) des subsidés d'association à hauteur de 1050 €.

17. Approbation de plusieurs décomptes

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver six décomptes.

18. Demande de prêt – accord de principe

Le conseil communal décide à 8 voix pour et 2 voix contre (Jean-Jacques Arrensdorff et Laurence Wolter) d'approuver la demande de prêt dans le cadre de l'achat du « Conterstuff ».

19. Approbation de deux droits de passage à Contern

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver deux droits de passage à Contern. Ces droits ont été décidés pour permettre la traversée des terrains de tiers pendant l'installation du bassin d'orage.

20. Approbation du devis pour la limitation du trafic à la route de Luxembourg à Contern

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le devis pour la limitation du trafic à la route de Luxembourg à Contern. À cet effet, une séance de travail a été convoquée et la Commission Mobilité a été invitée à prendre position.

21. Approbation du devis pour la conduite d'eau Heed – Kackeschbesch

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le devis pour le renouvellement de la conduite d'eau Heed – Kackeschbesch.

22. Prise de position « Projets de plan d'action contre le bruit »

Madame la Bourgmestre informe sur le bruit causé par la rue de Canach à Oetrange très fréquentée, les avions de tourisme qui effectuent leurs entraînements au-dessus de la commune de Contern et la gare d'Oetrange. Cette prise de position a été rendue nécessaire par les réclamations de citoyens.

Le conseil communal approuve la prise de position à l'unanimité.

23. Approbation de la résolution contre l'accord de libre-échange entre l'UE et la communauté économique des pays d'Amérique du Sud Mercosur

Fernand Schiltz, échevin, explique que la Commission européenne souhaite faire avancer la ratification de l'accord de libre-échange entre l'UE et la communauté économique des pays d'Amérique du Sud Mercosur. Cet accord est toutefois en contradiction avec les droits humains et la protection du climat.

Le conseil communal décide à l'unanimité des voix d'envoyer une lettre au ministère des Affaires étrangères pour le soutenir dans son approche critique face à l'accord de libre-échange Mercosur.

24. Approbation de recettes

Des recettes à hauteur de 1 524 630,00 € sont approuvées.

25. Informations et questions des conseillers communaux

Madame la Bourgmestre déclare que les dépenses de l'Office social basées sur le Plan pluriannuel financier augmentent légèrement.

Elle annonce en outre la disparition du label « AAA » des appareils électriques économes en énergie, désormais remplacé par le label « A ».

Jean-Jacques Arrensdorff se renseigne sur les postes vacants dans la commune et propose d'en supprimer certains pour bénéficier d'une meilleure vue d'ensemble. Madame la Bourgmestre répond que ce n'est pas prévu car on souhaite une planification orientée vers l'avenir. Dans le cadre des efforts du collège échevinal d'améliorer les services communaux pour les habitants, par exemple par une facturation trimestrielle ou mensuelle des taxes communales, il faut aussi renforcer le personnel en raison de l'envolée des chiffres démographiques.

Madame la Bourgmestre parle de la situation actuelle du coronavirus à l'école primaire « Um Ewent » et à la crèche.

Un citoyen intéressé demande s'il recevra une facture pour la collecte de ses déchets s'il ne dépose pas sa poubelle devant sa porte. Madame la Bourgmestre répond par la négative.